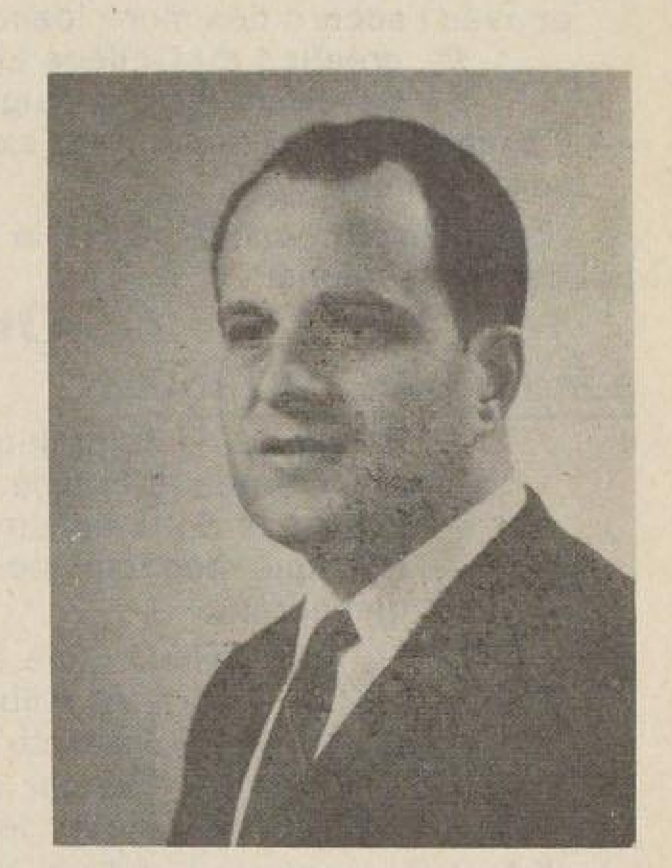
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE - IV[e] CIRCONSCRIPTION

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DU 5 MARS 1967



## *Electrices, Electeurs,*

En 1958, vous m'avez accordé votre confiance pour participer à l'œuvre de redressement qui était absolument nécessaire pour que la France sorte de la situation difficile où elle se trouvait. Depuis cette date, je représente votre circonscription à l'Assemblée Nationale et, respectant la promesse que je vous avais faite, j'ai soutenu loyalement l'action du Gouvernement. Pendant ces huit années, ma tâche a été facilitée par la cordialité des contacts que j'ai eus avec vous, par l'amitié que vous m'avez témoignée et par une collaboration très étroite avec les maires et les conseillers généraux.

En 1967, un député est à la fois un homme politique et un animateur régional.

**HOMME POLITIQUE,** j'appartiens à la majorité dont la cohérence et l'efficacité ont donné à la France la **stabilité** et **la paix.**

**La stabilité gouvernementale** a été le principal facteur de la restauration de nos institutions républicaines.

**La politique de paix** permet à la France de jouer un rôle fondamental dans le rapprochement nécessaire des Etats européens. Sans elle, **la réalisation de l'Europe économique** eut été impossible et personne ne conteste l'intérêt du marché commun agricole pour nos régions.

**La stabilité et la paix ont pour conséquence une continuité dans la politique budgétaire** qui s'est appuyée sur le redressement économique et financier.

La part réservée dans le budget de l'Etat aux différents ministères a évolué. De 1958 à 1967 :

— elle a diminué pour les dépenses militaires,
— elle a augmenté considérablement pour l'éducation nationale et pour la recherche scientifique.

Les crédits pour les routes ont quadruplé, ceux pour les logements, **qui demeurent néanmoins insuffisants,** ont doublé, ceux affectés à l'agriculture ont triplé et permis ainsi une difficile et délicate modernisation des structures de production et de commercialisation.

Enfin et surtout, la politique budgétaire a rendu possible le vote et l'application de **grandes réformes économiques et sociales.**

### ÉCONOMIQUES :

— le V[e] Plan qui représente un effort considérable et nécessaire d'investissements,
— les grandes lois agricoles qui facilitent l'adaptation de l'agriculture aux conditions du marché commun tout en sauvegardant l'exploitation familiale,
— la réforme de la T.V.A., réforme délicate mais indispensable, qui vient d'ailleurs d'être adoptée par nos partenaires européens. Son application exigera une plus longue période de transition.

### SOCIALES :

— Sécurité Sociale étendue aux agriculteurs, aux commerçants et aux artisans,
— organisation de l'enseignement agricole et adoption de la loi sur la formation professionnelle et la promotion sociale,
— création du fonds national de l'emploi,
— émancipation juridique de la femme,
— revalorisation répétées du S.M.I.G., des retraites et des pensions.

**ANIMATEUR RÉGIONAL**, j'ai :

— par ma présence permanente aidé les municipalités,
— par ma participation à la Commission de Développement Economique Régional de Nantes, été associé à la préparation du Vᵉ Plan, pu suivre le début de son application dans le cadre de notre région et en refusant d'accepter les tranches régionales de logements et de zones industrielles, obtenu que les dotations soient accrues,
— défendu les intérêts du Mans face aux ambitions des autres cités de l'Ouest,
— obtenu que notre département de la Sarthe soit rattaché au Bassin Parisien, afin qu'il soit plus rationnellement aménagé.
— Enfin, les très nombreuses démarches effectuées en étroite liaison avec les responsables universitaires et avec l'accord des municipalités du Mans m'ont permis de contribuer à l'essor de l'Université du Mans :
  - création du Collège Littéraire Universitaire,
  - ouverture d'un enseignement du second cycle pour la chimie.
— Comme Maire, enfin, donné l'exemple de la volonté de développement, afin que l'équilibre de la Sarthe soit maintenu.

En sollicitant vos suffrages le 5 mars 1967, je souhaite poursuivre cette action sous son double aspect politique et régional.

## Quels sont mes objectifs ?

**SUR LE PLAN POLITIQUE :**

— Poursuite de la politique de Paix.
— Maintien de la France dans l'Alliance Atlantique.
— Poursuite de la construction de l'Europe : après l'étape économique une union politique réaliste.
— Politique économique et sociale hardie, afin de corriger les inégalités trop nombreuses qui demeurent.

Seule, une économie moderne en expansion continue, s'appuyant sur une monnaie forte et stable, peut :
— Permettre une plus grande justice sociale.
— Donner ses chances au monde rural.
— Elever le niveau de vie de tous.

Il faut donc poursuivre l'œuvre amorcée.
— En accroissant l'effort en matière de logements.
— En faisant disparaître les abattements de zone qui ont déjà été réduits.
— En favorisant **la libre entreprise** qui assure le développement de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.
— En accélérant une politique agricole qui donnera aux agriculteurs, dans le cadre du marché commun, **la parité** qu'ils attendent.
— En poursuivant la réforme de la fiscalité dans le sens de la justice.
— En intensifiant la politique familiale et en revalorisant régulièrement les pensions et les retraites.

**SUR LE PLAN RÉGIONAL** appliquer une véritable politique d'aménagement du territoire.

— Le développement des équipements scolaires, en complétant ceux qui existent au Mans, à Allonnes et à Sablé, par la construction d'un C.E.S. à Loué et d'un autre à La Suze, et d'une unité technique à Allonnes,
— L'essor des investissements universitaires, sanitaires et sociaux,
— La création d'emplois de plus en plus nombreux et surtout de plus en plus qualifiés,
— Un effort particulier pour l'ouverture d'industries transformant la production agricole locale,

**assureront à notre département un développement régulier, aux jeunes, dont il est si riche, un avenir, et aux communes des possibilités d'expansion.**

En outre, **grâce à cette politique, toutes les catégories sociales ou professionnelles pourront bénéficier des fruits de l'expansion.**

Il y a huit ans, lorsque je m'étais présenté pour la première fois aux élections législatives, j'avais choisi comme suppléant le Docteur Jacques REIGNIER, Chirurgien, Chef de Service au Centre Hospitalier du Mans.

Je vous demande, de nouveau avec lui, de m'accorder votre confiance pour que, dans un climat de Paix, d'Union et de Stabilité, nous continuions à travailler pour le progrès de notre Pays

Remplaçant éventuel :
**Docteur Jacques REIGNIER**
Chirurgien
Ancien Conseiller Général de la Sarthe
Ancien Conseiller Municipal du Mans

# Joël LE THEULE
Professeur Agrégé
Maire de Sablé-sur-Sarthe
Député sortant
Candidat Vᵉ République

Vu : le Candidat.

Imp. POSSON - Sablé